



École La Source

684, rue
St-Ludger-de-Milot G0W 2B0
Tél. :418 276-2850
Télééc. : 418 373-2097

École Les Prés Verts

712, rue Principale
St-Augustin G0W 1K0
Tél. :418 276-4294
Télééc. : 418 374-1184

Province de Québec
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Comté Roberval

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil d'établissement de l'École institutionnelle La Source/Les Prés-Verts tenue le 27 novembre 2017 à 18 h à l'école La Source.

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

M. Sébastien souhaite la bienvenue à chacun des membres.

2. PRÉSENCES

Sont présents :

Mme Mélissa Bouchard
Mme Sara Girard
Mme Karine Larouche
Mme Pascale Tremblay
M. Sébastien Gaudreault

Mme Josée Desgagné
Mme Tanya Goulet
Mme Karyna Rioux
Mme Chantale Arnold
Mme Caroline Dubois

Sont absentes :

Mme Annie St-Pierre
Mme Stéphanie Tremblay

3. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR (PROP.)

Mme Josée fait la lecture de l'ordre du jour et il est proposé par Mme Mélissa de l'accepter avec l'ajout des points suivants, en laissant le varia ouvert :

- 6.3 Port de l'uniforme
- 11.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

LSPV-1718-11-012

ADOPTÉ

4. LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2017 (PROP.)

Mme Josée demande si tous ont pris connaissance du procès-verbal. Il est proposé par Mme Pascale d'accepter le procès-verbal.

LSPV-1718-11-013

ADOPTÉ

5. REMISE DE LA LISTE DES MEMBRES DU C.É. 17-18

La liste est remise à tous les membres.

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

6.1. Correspondance

Aucune correspondance pour cette rencontre.

6.2. Campagne de financement (suivi)

Mmes Sara et Josée ont visité les différents commerces locaux et ont reçu plusieurs bons d'achat. Elles demandent que les lettres de sollicitation envoyées à nos commerçants locaux soient différentes à chaque année et plus personnalisées. Une lettre de remerciements leur sera envoyée.

Voici les certificats cadeaux reçus ou à recevoir :

- Marché Milot : 200 \$
- Quincaillerie Milot : 100 \$
- Restaurant du Parc : 2 x 25 \$
- Dépanneur Les Cousines : 50 \$
- Coiffure Express : 50 \$
- Esthétique Lucie : 50 \$
- Maryse Boulianne (Massage – Soins des pieds) : 50 \$
- Scenty (Pascale Tremblay) : Panier cadeau d'une valeur de 100 \$
- J. M. Bouchard : 150 \$

Les parents auront le choix de participer à la vente de billets, soit un livret de 25 billets à 2 \$ chacun ou de payer un montant unique de 30 \$ par enfant. Les billets de tirage seront remis aux élèves avant la fin des classes en décembre. Ils auront jusqu'à la fin janvier pour en faire la vente. Une journée plein-air sera organisée le 23 février au Chalet récréatif de St-Ludger-de-Milot. Diverses activités sont prévues, comme le patinage et la raquette, et un dîner leur sera offert. Parents et grands-parents seront invités.

6.3. Port de l'uniforme (suivi)

Mmes Tanya, Mélissa et Sara nous présentent la lettre de consultation à remettre aux parents. Elles ont arrêté leur choix sur la compagnie Arseno de Québec, comme fournisseur des chandails (meilleur rapport qualité-prix). M. Sébastien et Mme Chantale vont quand même contacter des fournisseurs régionaux, pour comparer. La feuille de consultation (sondage) avec la photo des chandails sera envoyée aux parents sous peu.

7. PAROLE À LA DIRECTION

7.1. Autorisation de transmission de renseignements

La feuille d'autorisation sera remise aux parents du C.É par le biais de leur enfant.

7.2. Sorties éducatives à venir (prop.):

La Source : Le 20 décembre, les élèves se rendront à la salle Maria-Chapdelaine pour voir la pièce de théâtre préparée par les élèves en arts de la scène de l'École secondaire des Chutes. Le 21 décembre en après-midi, les élèves présenteront devant leur famille un spectacle de chant et de danse dans le gymnase de l'école. Le 22 décembre se déroulera en horaire continu, de 8 h à 13 h 30. Les élèves pourront s'habiller en pyjama et il y aura des jeux et des activités toute la journée. Un dîner leur sera offert.

Les Prés Verts : Une sortie au cinéma Chaplin de Dolbeau-Mistassini est envisagée autour du 8 décembre. L'école La Source manifeste également un intérêt. Il faut vérifier l'horaire du cinéma. Le 22 décembre se déroulera en horaire continu, de 8 h à 13 h 30. Les élèves iront jouer au quilles à Mistassini en avant-midi. Au retour, il y aura des activités et un dîner leur sera offert.

LSPV-1718-11-014

ADOPTÉ

7.3. Critères de sélection des directions

Reporté à la fin de la rencontre.

Tous les membres discutent des différents points et s'entendent sur l'ordre des critères. M. Sébastien se retire pendant la délibération.

7.4. Consultation sur le projet des modifications de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école* (suivi)

M. Sébastien nous informe qu'il a fait les vérifications demandées à la réunion précédente et confirme que le nombre minimum d'élèves au préscolaire demeure 8 élèves.

7.5. Horaire modifié

M. Sébastien nous informe que les Services éducatifs de la commission scolaire ont aboli l'horaire modifié. Cependant, il pourra libérer les enseignants qui le demandent pour leur permettre de travailler en équipe. La suppléance sera payée par nos mesures.

8. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Les enseignants demandent que l'heure des réunions soit devancée de 30 minutes, soit à 18 h. Tous les membres acceptent.

Mme Tanya nous informe que l'école La Source adhère au programme Jean-Piles et recevra également un bac de compostage.

Autres sujets déjà discutés au point 7.2.

9. PAROLE AUX PARENTS

Mme Mélissa demande si nous avons mis à jour la liste des parents bénévoles. Mme Karine leur répond que oui et que quelques demandes d'antécédents judiciaires sont en cours. Mme Sara aimerait en avoir une copie, pour planifier certaines activités.

10. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE TRANSPORT

Mme Sara nous parle de la semaine de la Sécurité en transport scolaire, qui aura lieu du 29 janvier au 9 février 2018. Le Comité de transport invite tous les élèves de 2^e et 3^e cycle à assister à une pièce de théâtre écrite par Jimmy Doucet et présentée par les élèves en arts de la scène de l'École secondaire des Chutes, à la Salle de spectacles Maria-Chapdelaine.

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Mme Mélissa Bouchard questionne la direction et les enseignants au sujet de la procédure à appliquer lorsqu'il y a des gestes violents ou d'intimidation, particulièrement à l'école La Source. M. Sébastien répond que dans tous les cas d'importance, les parents des deux parties sont appelés, mais qu'il est possible qu'il y ait eu un manque en début d'année. Il va s'assurer avec les enseignants et les intervenants que le protocole d'intervention et le code de vie soient revus et mis à jour au besoin.

11.2. Atelier sur la gestion de la colère

Les parents veulent que l'école offre aux élèves des ateliers sur la gestion de la colère. Nos intervenants offrent déjà des ateliers en lien avec le sujet et que pour certains cas, les ateliers seront offerts individuellement. De plus, M. Sébastien va contacter la Sûreté du Québec pour qu'on puisse recevoir la visite d'un policier qui pourra discuter avec les élèves des conséquences des gestes violents et d'intimidation.

11.3. Activités scolaires

À la demande des parents, M. Sébastien va faire la démarche pour recevoir *Francis Folie* qui offre des cours de planche à neige à l'école. Mais avant, il va s'informer si c'est possible au niveau de nos assurances.

11.4. Stationnement École La Source

Pour la sécurité des élèves, les parents demandent que le personnel de l'école La Source se stationne de reculons, afin de diminuer les risques d'accident. Tous acceptent cette proposition.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Josée propose que la réunion soit levée à 9 h 01.

Josée Desgagné, présidente

Sébastien Gaudreault, directeur